

# **PRÉAVIS N° 206**

## **AU CONSEIL COMMUNAL**

**Demande de crédit de CHF 270'000.- TTC pour la  
réhabilitation de la place de jeux et parc du  
Bourg-de-Rive.**

**Déléguée municipale : Mme Monique Boss**

Nyon, le 7 mars 2011

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## **I. Introduction**

---

Depuis 2001, la Commune de Nyon crée et réhabilite ses places de jeux de manière à offrir aux jeunes des installations de qualité répondant aux normes de sécurité en vigueur actuellement.

C'est donc 6 places de jeux qui ont été transformées ou aménagées en ville, ces dernières années, avec en plus la réalisation de deux terrains multisports, l'un à Marens Couchant, offert par l'UEFA, l'autre à La Combe, offert par le Rotary club de Nyon. Tous les jeux installés sur ces places sont de dernière génération, résistant à l'usage et au vandalisme.

La place de jeux du Bourg-de-Rive, certainement la plus fréquentée, réalisée il y a plus de 25 ans, n'a, à ce jour, subi que quelques légères transformations et doit maintenant être rénovée.

Les jeux ne répondent, pour la plupart, plus aux normes de sécurité. Les revêtements synthétiques, hors d'usage, ne répondent plus à leur fonction. Les traverses de chemin de fer, pourries, ne peuvent plus être remplacées, pour des raisons sanitaires. Au vu de ce constat, cette place pourrait être mise hors service.

Une fois cette place réhabilitée, l'entier des places de jeux de la ville auront subi un lifting complet.

La place de jeux du Bourg-de-Rive, s'adresse aux enfants de 2 à 8 ans.

## **2. Description du projet**

---

Sur cet espace fortement sollicité, l'installation de jeux résistants est la priorité. La réfection complète de cet espace sera effectuée et les travaux suivants entrepris :

- deux jeux existants, soit un carrousel à pédales et une balançoire sur ressorts seront conservés ;
- le solde des jeux encore en état, sera déplacé sur d'autres espaces ludiques. Le terrassement complet, sur toute la surface, sera effectué et nous allons poser un revêtement de sécurité sous la forme d'un gazon synthétique avec couche amortissante (zone souple de sécurité) d'une épaisseur variable en fonction de la hauteur des jeux, ceci sur l'ensemble de la surface. Ce gazon synthétique, de couleur verte, sera en adéquation avec le parc et de ce fait, les jeux seront comme posés dans le gazon. La surface de la place sera agrandie d'environ 100 m<sup>2</sup>, de manière à pouvoir respecter les distances de sécurité entre les différents engins.

Les jeux suivants seront installés :

- un ensemble de balançoires combinées avec un modèle « nid d'oiseau » ;
- un parcours personnalisé comprenant une tour sur butte avec accès par « pont arche » à une tour octogonale avec double toboggan et mât de pompier combiné avec une deuxième tour avec accès par échelle hélicoïdale et passage à la tour centrale par pont japonais courbe. Cet élément sera l'élément jeu principal de cette place, complété par un avion toboggan avec onze activités possibles.
- un complément sera effectué avec trois jeux sur ressorts, deux maisonnettes, une tour de contrôle (la vigie) avec accès par cordages, un bac à sable et les deux jeux existants récupérés.

- trois bancs, un panneau d'information, trois poubelles dont une avec cendrier seront posées à l'entrée pour assurer le confort des parents.

L'espace couvert existant ne subira aucune modification, seules quelques poutres pourries seront changées.

La place de jeux sera ceinturée par une haie vive composée d'arbustes indigènes, dans laquelle sera intégrée une clôture discrète. La haie de taxus existante sera conservée.

### **3. Incidences financières**

---

1.	Travaux préliminaires	CHF	1'200.00
2.	Terrassement, construction	CHF	44'051.00
3.	Revêtement sécuritaire	CHF	90'000.00
4.	Jeux	CHF	105'000.00
5.	Travaux de jardinage et plantations	CHF	10'290.00
6.	Divers et imprévus	CHF	19'459.00
	<b>TOTAL TTC:</b>	<b>CHF</b>	<b>270'000.00</b>

Au plan des investissements, une somme de CHF 190'000.- est prévue pour l'aménagement de cet espace ludique. La plus-value d'environ CHF 80'000.- est justifiée par le choix des jeux et du revêtement qui sont des matériaux de qualité nécessitant, dans le futur, peu d'entretien. L'expérience d'autres places de jeux en ville nous a démontré la fiabilité de ces équipements.

Les exigences, toujours plus contraignantes en matière de zone amortissante, sont également un élément justifiant cette augmentation de prix.

Ce revêtement est prévu pour une durée de quinze ans environ.

### **4. Aspects du développement durable**

---

#### **4.1. Dimension économique**

Cette réalisation n'entraîne aucun frais de fonctionnement supplémentaire.

#### **4.2. Dimension sociale**

Cette réalisation nous permettra d'améliorer l'offre dans un secteur fortement fréquenté par les familles. La réalisation d'autres places de jeux, nous a démontré l'importance de ces aménagements. L'implantation d'espaces de jeux est vitale pour les petits enfants dans un environnement citadin qui leur est, il faut bien le dire, assez hostile.

#### **4.3. Dimension environnementale**

L'aspect vert du gazon donnera une vision homogène du parc. L'eau de pluie sera intégralement infiltrée dans le parc. En complément d'arbustes indigènes, la plantation de trois grands arbres offrira une ombre généreuse à cette place qui sera certainement très appréciée, car toute réintroduction de la nature en ville ne peut qu'améliorer la qualité de vie des habitants.

De plus, le fait d'avoir de belles places de jeux en ville, incite les citoyens à rester dans leur quartier avec, comme corollaire, une limitation des déplacements motorisés.

## **5. Conclusion**

---

Pour des raisons de sécurité et sanitaires, cette place de jeux doit impérativement être réfectionnée dans les meilleurs délais. Légèrement agrandie, elle offrira de multiples possibilités de jeux en groupe ou individuels et permettra le défoulement sur le gazon synthétique dans une sécurité totale. Bien intégrée à l'endroit, cette place de jeux sera réservée aux enfants de 2 à 8 ans.

## NYON · PRÉAVIS N° 206 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

### Le Conseil communal de Nyon

**vu** le préavis N° 206 concernant la demande de crédit de CHF 270'000.- TTC pour la réalisation d'une place de jeux dans le Parc du Bourg-de-Rive,

**ouï** le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet,

**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

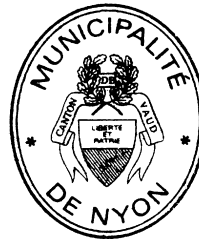
### décide :

1. d'accorder un crédit de CHF 270'000.- TTC, à la Municipalité pour la réalisation d'une place de jeux dans le Parc du Bourg-de-Rive ;
2. ce montant sera porté au compte N° 9143-20 du patrimoine administratif, dépenses amortissables en 30 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 7 mars 2011 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :



La Secrétaire :

D. Rossellat

R. Leiggener

### Annexe :

Fiche crédit supplémentaire d'investissement

**FICHE D'INVESTISSEMENT**

**PREAVIS No. 206 / 2011**

**Réhabilitation de la place de jeux et parc du Bourg-de-Rive**

**Date: Nyon le 07.03.2011**

**Demande de crédit de CHF 270'000.-- TTC**

<b>Situation des préavis au 03.02.2011</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Total des préavis votés par le Conseil Communal	13'957'350	11'435'780	15'096'800	16'926'760	6'905'181	8'335'225

<b>Situation des emprunts au 03.02.2011</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>
Plafond d'emprunt selon préavis No. 14 du 18.12.2006						230'000'000
Emprunts au 1er janvier	109'640'664	126'692'231	131'225'479	141'053'013	140'793'357	137'966'600
Evolution des emprunts durant la période +/-	17'051'567	4'533'248	9'827'534	-259'656	-2'826'757	-5'000'000
Emprunts fin période/date du jour	126'692'231	131'225'479	141'053'013	140'793'357	137'966'600	132'966'600

<b>Cautionnements et garanties</b>	
Plafond (préavis No.14)	24'700'000
Engagé	-13'665'799
Caution demandée	0
Disponible	11'034'201

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>CHF TTC</b>	<b>Estimation des dépenses d'investissements nets</b>				
		<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>TOTAL</b>
Descriptif/Libellé						
Réhab. place de jeux et parc Bourg-de-Rive	<b>270'000</b>	270'000	0	0	0	0
<b>Total de l'investissement</b>	<b>270'000</b>	<b>270'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Estimation amort. + entretien</b>		
<b>Durée ans</b>	<b>Montant Amortiss.</b>	<b>Entretien annuel</b>
30	9'000	0
	9'000	0

<b>Financement du préavis</b>	
<b>Budget de fonctionnement:</b>	
Trésorerie courante	
<b>Investissement:</b>	
Trésorerie/Emprunts dont	270'000
Fonds de réserve	0

<b>Estimation des coûts d'exploitation</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Libellé / années</b>						
<b>Coût total d'exploitation</b>	<b>11'700</b>	<b>16'800</b>	<b>16'550</b>	<b>16'300</b>	<b>16'050</b>	<b>15'800</b>
Intérêts en % 3.00%	2'700	7'800	7'550	7'300	7'050	6'800
Entretien	0	0	0	0	0	0
Amortissements	9'000	9'000	9'000	9'000	9'000	9'000
Personnel supp. en CHF	0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Economies / Recettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	0	0	0	0	0	0
<b>Coûts net d'exploitation</b>	<b>11'700</b>	<b>16'800</b>	<b>16'550</b>	<b>16'300</b>	<b>16'050</b>	<b>15'800</b>